

656

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Louis Martin, tendant à assurer la vaccination et la revaccination antivariolique des étrangers résidant en France. (N° 143, année 1910.)

(Nommée le 18 mai 1911.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : PÉDEBIDOU. *Secrétaire*
- 2^e — FLAISSIÈRES.
- 3^e — VAGNAT.
- 4^e — TROUILLOT.
- 5^e — Félix MARTIN.
- 6^e — GOY. *Président*
- 7^e — OUVRIER. *Président*
- 8^e — MILLIÈS-LACROIX.
- 9^e — Paul STRAUSS.



Inspection de nos locaux : Séance du 19 Mai 1911.

Validation anté-sanitaire des
Echanges en France.

Président — M. Ouvrier

Secrétaire — M. Fédébou

Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents,
la commission décide d'y revenir à une séance ultérieure. Toute résolution.

Le président,

[Signature]

Le secrétaire,

[Signature]

Séance du Jeudi 20 Nov. 1911

Est nommé Président M. Goy.

[Signature]